

TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS

Expéditeur : l'ADMINISTRATION INDIQUÉE POUR
LA RECHERCHE SUPPLÉMENTAIRE

Destinataire :

PCT

NOTIFICATION DE TRANSMISSION DU
RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE
SUPPLÉMENTAIRE OU DE LA DÉCLARATION

(règle 45bis.8.a) du PCT)

Référence du dossier du déposant ou du mandataire	Date d'expédition (jour/mois/année)
Demande internationale n°	Date du dépôt international (jour/mois/année)
Déposant	

- Il est notifié au déposant que le rapport de recherche internationale supplémentaire a été établi et lui est transmis ci-joint.
- Il est notifié au déposant qu'il ne sera pas établi de rapport de recherche internationale supplémentaire et que la déclaration à cet effet, prévue à l'article 17.2)a) et à la règle 45bis.5.c), est transmise par le présent formulaire.

Une copie de la présente notification a été envoyée au Bureau international.

Nom et adresse postale de l'administration	Fonctionnaire autorisé
n° de télécopieur	n° de téléphone